



LA FEUILLE DE L'AMICALE



des ANCIENS ELEVES du LYCÉE HORTICOLE "LE GRAND BLOTTEREAU"

34, chemin du Ponceau

44300

NANTES

Numéro 222

Site Internet : <http://www.amicalegb.fr>

Juin 2021

1: Le label Terre saine

Rédacteur : André BOSSIERE

A l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, le Ministère et l'Agence française pour la biodiversité a déjà remis le label « Terre Saine » à 523 communes afin de valoriser leur démarche « zéro pesticide ». Ces communes seront bientôt rejointes par les candidates de l'année 2021. Ce label, qui fête ses 6 ans cette année, a été créé en 2015, il récompense les collectivités exemplaires ayant volontairement choisi de supprimer les produits phytopharmaceutiques de synthèse (PPP) de leurs espaces verts.

L'objectif est de conduire l'ensemble des collectivités françaises à adopter des démarches vertueuses. Le label « Terre Saine, communes sans pesticides » vise à valoriser l'action des collectivités territoriales (communes et établissements publics de coopération intercommunales) qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires, ainsi que les démarches collectives comme les chartes Zéro Pesticide, Zéro phyto.

Co-financé par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du plan Ecophyto, le label « Terre saine communes sans pesticides » est piloté par le ministère de la Transition écologique.

Le label

Inscription

Plus de 5 000 communes sont engagées dans des stratégies « zéro pesticide ». Pour les encourager à aller plus loin et à cesser l'utilisation de pesticides



partout où cela est possible, le ministère a mis en place ce label.

Objectifs du label

Le label national Terre saine, communes sans pesticides, a pour objectif de valoriser les collectivités n'utilisant plus de pesticides, de soutenir les démarches dans les territoires et de créer un réseau national pour faciliter le « zéro pesticide ».

Les candidats

Le label Terre saine, communes sans pesticides, est ouvert à toutes les collectivités territoriales :

communes, communautés de communes, ou d'agglomération... en métropole et en outre-mer.

Les critères d'évaluation

Pour obtenir le label, la collectivité territoriale doit avoir stoppé l'usage de pesticides, de produits phytosanitaires et d'anti-mousses sur les trottoirs, depuis au moins un an.

A noter : certains produits de biocontrôle et les composés à base de cuivre sont des produits phytopharmaceutiques et à ce titre ne peuvent pas être utilisés par les communes labellisées.

Des exceptions à la règle

Le règlement autorise l'usage exceptionnel de produits phytosanitaires dans le cadre des dispositions fixées pour les lutttes rendues obligatoires par le code rural et par arrêté préfectoral et les traitements imposés par l'Agence Régionale de Santé.

Des implications multiples et bénéfiques :

- Impliquer les citoyens en aménageant les écoles, en proposant des jardins participatifs, un concours de jardins paysagers, de maisons fleuries, de balcons fleuris, en créant des espaces d'éducation au jardinage, à la biodiversité et à la botanique.

- Repenser les aménagements pour devenir plus accueillants pour la biodiversité en limitant le besoin de désherbage.

- Contribuer à créer un riche sujet de discussions, de débats avec les habitants.

L'Association Hirondelle de Pornic l'a depuis fort longtemps bien compris et joue habilement de son expertise désormais reconnue par les élus locaux pour faire avancer des idées qui conduisent à des expériences concrètes coconstruites avec habitants/asso/élus et services espaces verts (voir sujet point 2 de cette feuille).

Un label destiné à la ville ! Un label à étendre à l'environnement de la ville, et aux acteurs de cet environnement...

La ville via ce label est un acteur de ces changements de comportements, mais pas que !

Le monde rural l'est aussi. Le Ministère de l'Agriculture est très précis dans l'encadrement des pratiques de traitements phytosanitaires ; les règles à défaut d'être toujours bien respectées sont pour le moins énoncées clairement :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Prowadis_Document_Reference_Derive_cle8ffd37.pdf

2: L'Hirondelle

Depuis 1995, l'association Hirondelle agit pour l'environnement sur le territoire du Pays de Retz Atlantique. <https://www.associationhirondelle.fr>

De Club CPN (*Connaître et Protéger la Nature*), elle est rapidement devenue une association avec des salariés, répondant ainsi à la demande de partenaires tels que les écoles, les centres de loisirs ou les offices de tourisme pour des missions de sensibilisation à la nature.

L'association a été très active lors de la catastrophe de l'ERIKA en participant au sauvetage des oiseaux mazoutés.

Elle a ensuite élargi son offre en proposant des actions de gestion d'espaces naturels : aménagements de jardins naturels, plantations de haies autour d'éoliennes, chantiers d'éradication de la jussie, etc...

De 2011 à 2017, une équipe stabilisée lui a permis de se concentrer sur des actions de sensibilisation à l'environnement et la nature. En septembre 2017, l'association s'est séparée de tous ses salariés pour des raisons financières et fonctionne actuellement avec ses bénévoles et des intervenants auto-entrepreneurs.

Ses missions :

- L'éducation à l'Environnement et au Développement Durable pour le grand public et les scolaires (sorties naturalistes, animations, clubs nature pour les enfants, ateliers, manifestations...).

- La connaissance du territoire (inventaires faunistiques et floristiques, participation aux réunions de concertation et instances décisionnaires du territoire...).

- L'action territoriale et l'éco-citoyenneté (création d'un guide sur le Développement Durable en Pays de Retz, participation à des événements...).

Les propositions d'animations sont multiples : Découverte des algues, stages de dessin et aquarelle naturaliste, collecte de déchets, sorties nature, comptages d'oiseaux, formation à l'éco construction, aux éco gestes et exploitation d'un jardin naturel de 350m² labellisé refuge LPO, situé rue Michelet à proximité du parking de Verdun.

Visitable tous les dimanches matin d'avril à août et tous les jeudis, ce jardin permet de montrer comment attirer la biodiversité en aménageant différents milieux naturels et abris (sans pesticides!) et bien sûr, en ménageant la ressource en eau. C'est aussi un support pédagogique pour les classes et pour les groupes sur cette thématique du jardinage au naturel.

Une belle réussite en centre ville qui s'appuie sur une équipe passionnée. Bravo !

3: Les Rendez-vous aux jardins

Cet événement annuel et traditionnel du premier week end de juin (4,5&6) aura pour 2021 une thématique générique « La transmission des savoirs », en fait la transmission au sens le plus large, tout un programme !!!

Le Jardin des Plantes de Nantes labellisé Jardin remarquable comme 21 autres jardins des Pays de la Loire est acteur de ces 3 journées.

142 jardins ouvriront leur portes au public, certains gratuits d'autres payants, renseignez-vous sur le site: <https://www.culture.gouv.fr/Régions/Drac-Pays-de-la-Loire/Vos-actualites/18eme-edition-des-Rendez-vous-aux-jardins>

Dans le Presse Océan du dimanche 30 mai vous trouverez page 15 la liste des 16 trésors verts à découvrir en Loire Atlantique.

4: Du changement à Jules !

Après le départ au Grand Blottereau de Laurent Borreil en 2019 vers sa région natale, et l'arrivée de Sakopo Tokotuu, c'est Stephen Bonnessoeur qui rejoint ses terres et ses vignobles pétillants à la fin de cette année scolaire : direction Troyes et l'EPL de l'Aube.

Acteur incontournable du rapprochement et de la fusion Jules Rieffel/Le Grand Blottereau, c'est plus qu'un directeur qui vogue vers une nouvelle aventure, c'est un ami, un passionné, un homme comme on en croise peu, jovial, disponible, sachant manier l'humour tout en gardant son rôle sérieux de directeur.

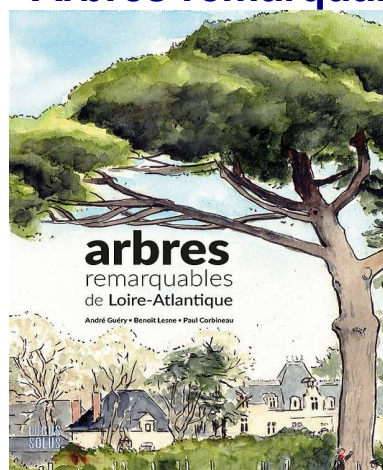
De beaux projets ont connu leur aboutissement comme la légumerie de Jules Rieffel qu'il avait eu la gentillesse de faire visiter en janvier 2020 aux membres de l'Amicale.

C'est toute notre équipe qui te souhaite mon cher Stephen « Bon vent dans ton prochain poste pour ta 31ème rentrée sur un poste de direction! ».

Qui dit départ dit arrivée, cela va de soi ! Aussi nous souhaitons la bienvenue à Madame Valérie Lepage actuelle directrice du Lycée Horticole de St Jean Brévelay/Hennebont (56) qui va prendre en charge Nantes Terre Atlantique à la rentrée.

Nous aurons certainement l'occasion de la rencontrer lors de la prochaine Folie des Plantes les 4 et 5 septembre prochains. Nous vous y attendons !

5: Livre « Arbres remarquables »



Le prix de Loire Atlantique documentaire a été décerné par l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de Loire au livre « Arbres remarquables de Loire Atlantique » ; nous félicitons très sincèrement ses auteurs dont 2 retraités du SEVE, André Guéry passionné d'arboriculture et Benoît Lesne au trait de crayon habile.

C'est aussi une mine d'idées pour faire, tant en ville qu'à la campagne, des promenades insolites, sur le chemin des arbres.